

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 566

Artikel: Murmures en Suisse romande
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022591>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Libéral et indépendant en Thurgovie

Jeudi 30 octobre, les annonceurs habituels de la «Thurgauer Zeitung» étaient invités à visiter l'entreprise. La soirée se terminait joyeusement au restaurant «Zum goldenen Kreuz». Une ambiance d'autant plus détendue, à n'en pas douter, que la décision de licencier le rédacteur en chef Daniel Witzig, en poste depuis une année seulement, et de renoncer à la collaboration de quelques collaborateurs, venait libérer les esprits, depuis des mois sous pression après la publication des soupçons du major Cincera.

On sait que le très célèbre et très radical chasseur de sorcières zurichois avait dénoncé la présence de journalistes «subversifs» dans la presse dite libérale. Le premier réflexe de tous les spécialistes avait été de rire de ces accusations parues dans un petit mensuel spécialisé dans la polémique de droite, l'«Abendland», pour l'occasion distribué dans tous les ménages thurgoviens. Lentement la méfiance avait cependant fait son chemin, au point que certains des correspondants visés ne pouvaient, ces dernières semaines, plus signer leurs articles de leur nom en toutes lettres. Et finalement l'éditeur et imprimeur, la maison Huber et Cie, offrait son rédacteur en chef en victime expiatoire à Cincera qui, on peut en être certain, ne va pas en rester là.

Le climat est à ce point lourd que la direction d'Huber et Cie, connue pour une image de marque très conservatrice, refuse de reconnaître la marque du différend politique dans sa décision et met en avant des divergences de vues au chapitre de la gestion. Cette argumentation ne trompera personne. En fait, Daniel Witzig, radical, ancien correspondant de la «NZZ» aux Grisons, avait été engagé pour donner — sans trop de risques, vu son honorable passé — du profil à la «Thurgauer Zeitung».

Ayant une approche moderne de la société — cela transparaissait dans les rubriques du journal et leur importance —, des conceptions personnelles sur la place à donner au journal au sein d'une entreprise diversifiée, il ne pouvait que se heurter au paternalisme ambiant, rendu encore plus soupçonneux

En marge des épreuves de force dans la presse traditionnelle, une bonne nouvelle: «tell», le bimensuel issu de la fusion de «Focus» et de la «Leser-Zeitung», a bien passé le cap de sa première année de parution, malgré le lâchage des anciens rédacteurs de la «Leser-Zeitung» peu après le lancement de l'expérience. Les comptes: un déficit d'environ 1000 francs pour un chiffre d'affaires de 350 000 francs. Une fois de plus la preuve est faite que seule une gestion stricte garantit la survie d'une publication, fût-elle non conformiste. Tirage de «tell» ces derniers temps: plus de 9000 exemplaires, dont 5200 abonnés.

après les attaques que l'on sait. L'issue était quasiment inévitable.

D'accord, la vie n'est pas facile en Thurgovie. Le 1^{er} novembre, annonce de la parution d'un supplément, le «Thurgauer Leu», avec offres d'emploi à la clef. A l'examen, il s'agissait d'une page en tout et pour tout. Rien à voir avec les dizaines de pages publiées à cette même rubrique chaque semaine par le «Tages Anzeiger» de Zurich, le quotidien de la plantureuse métropole voisine, au surplus concurren-

rent direct de la «Thurgauer Zeitung» dans le sud de la Thurgovie.

Bien sûr, la «Thurgauer Zeitung» (24 500 exemplaires), fondée en 1798, est le principal quotidien du canton, mais sans que cette position lui assure une survie de tout repos: elle doit faire face à une multitudes de petits concurrents, une dizaine en tout (la «Bischofszeller Zeitung» est incorporée à la «Thurgauer Zeitung», mais c'est une exception); et voici que la presse saint-galloise commence à s'intéresser à la Thurgovie et qu'une édition du «St. Galler Tagblatt» paraît sous le titre «Amriswiler Anzeiger/Bodensee Tagblatt»...

«Libéral», «indépendant» indique la «Thurgauer Zeitung» dans son titre. C'est un luxe qu'on se permet peut-être en période calme. Lorsque les nuages s'ammoncellent à l'horizon, l'indépendance cède vite la place aux impératifs dictés par les circonstances et le libéralisme prend une teinte résolument conservatrice. Alain Pichard, découvrant la Thurgovie, citait un ancien conseiller d'Etat: «On n'arrive pas à mettre ce canton en état d'enthousiasme. Il est un brin conservateur dans le bon et dans le mauvais sens.»

PS. La «TZ»: une croissance lente:

1914	12 600 exemplaires
1934	16 600 »
1969	18 649 »
1977	24 441 »
dont	2 104 (Bischofsz. Zeitung)

Murmures en Suisse romande

En Suisse romande, pas de krach aussi retentissant que ceux de Lucerne et de Frauenfeld. Mais quelques craquements tout de même, où en deux cas au moins le conseil d'administration est intervenu

directement dans le ménage rédactionnel pour y faire valoir ses vues sur des questions de personnes. Ce sont les administrateurs du «Journal de Genève/Gazette de Lausanne» qui prennent sur eux de réorganiser la rédaction en chef du quotidien libéral après avoir poussé jusqu'à ses ultimes conséquences une épreuve de forces engagée avec la direction du journal. C'est le président du con-

seil d'administration de «L'Impartial» à La Chaux-de-Fonds qui dicte au journal l'orientation de sa rubrique parlementaire (licenciement du correspondant à Berne).

Le partage de la Suisse romande en zones d'influences fortement marquées, locales, régionales ou cantonales, avec chaque fois une publication dominante, peut expliquer une certaine stabilité actuelle de la presse, chaque journal étant maître de la part du marché publicitaire qui le fait vivre (Neuchâtel Haut et Bas, Fribourg, Valais, Est vaudois, Nord vaudois, La Côte, etc.). Dans cette perspective, Genève fait exception, qui nourrit — comme Lucerne! — trois quotidiens (quatre même, avec «Le Courrier», émanation régionale de «La Liberté» de Fribourg), de vocations fort diverses, il est vrai, mais sollicitant tout de même un seul réservoir d'acheteurs potentiels. On sait toutefois que la «Tribune de Genève» est en proie à de sérieuses difficultés financières dont les répercussions doivent se marquer, jusqu'à la fin de l'année en tout cas, sur le plan rédactionnel (coup d'arrêt à des collaborations «extérieures»).

L'équilibre est donc fragile: il est tributaire bien

sûr des aléas conjoncturels qui pourraient réduire la marge de manœuvre publicitaire des journaux, gonfler certaines dépenses (acheminements postaux, papier, salaires, etc.); il est tributaire également des ambitions du groupe de presse et d'édition, Lousonna SA, qui contrôle les deux seuls quotidiens à vocation romande, «La Suisse» et la «Tribune-Le Matin», capables de venir brouiller les cartes et de se poser en concurrents directs des journaux assis sur leurs quasi-monopoles régionaux ou cantonaux.

UN GÉANT

Lousonna SA est le moteur principal, faut-il le rappeler, du projet de télévision par satellite Telsat; mais dans le secteur du journal et du livre, il a pris au fil des années un tel poids à travers les cantons romands qu'il est juste de le situer une fois de plus dans les grandes lignes. Toute la construction repose en fait sur la collaboration de deux familles, Payot et Lamunière, qui détiennent chacune la moitié du capital de la société faitière Lousonna; celle-ci contrôle dans le secteur de l'édition et de la

librairie, Payot Lausanne (55%) et Payot Paris (60%), dans le secteur de la diffusion des imprimés, Kiosk AG (50%), société qui elle-même détient 52% du capital-actions de Financière de Presse, propriétaire, elle, de Naville (100%); et enfin dans le secteur des journaux, le quotidien vaudois «24 Heures» et les Imprimeries Réunies SA (75%) possèdent l'entier de la «Tribune-Le Matin» et du «Sillon romand», hebdomadaire spécialisé dans les questions agricoles ainsi que 70% de l'hebdomadaire gratuit «Lausanne Information», Sonor SA et «La Suisse» (51%) (la «Tribune-Le Matin», «La Suisse» et «24 Heures» détiennent chacune un tiers des actions de l'agence d'information régionale Air).

Tout dernièrement, M. Marc Lamunière, éditeur des journaux lausannois du groupe Lousonna, s'expliquait sur son rôle dans une brochure d'une cinquantaine de pages intitulée «Le journal d'information, que veut-il? que peut-il?»¹. Nous citons: «(...) Si le principe de la liberté de la presse

SUITE AU VERSO

Pouvoirs publics à l'affût

Après les coups de force de Lucerne et de Frauenfeld, on sera tenté de chercher dans une intervention des pouvoirs publics un rempart à des pressions économiques et partisans. Il suffit de se souvenir d'un épisode récent des tensions entre les autorités zurichoises et la SSR pour comprendre à quel point une telle solution peut être illusoire.

Souvenez-vous: le 30 juillet dernier, le Conseil d'Etat du canton de Zurich écrivait au chef du Département des transports, des communica-

tions et de l'énergie, M. Schlumpf, pour lui exposer longuement ses préoccupations. En substance, selon l'exécutif zurichois, les manifs de Zurich avaient donné lieu à de nombreuses émissions de radio-TV péchant par manque d'objectivité, aussi bien en raison du choix des sujets «à sensation» que de la manière «partiale» de les traiter.

Le gouvernement rappelait donc fermement les obligations de diligence et d'équilibre liées à la situation de monopole de la SSR qui en l'occurrence ne se serait pas montrée à la hauteur de ses responsabilités.

Mais M. Stucky et ses collègues ne se conten-

taient pas de signaler d'aussi graves lacunes, ils réclamaient purement et simplement des têtes et des mesures appropriées («les mesures organisationnelles et personnelles nécessaires», citait le président de la Fédération suisse des journalistes, M^e Eric Walter, dans son discours du dernier Comptoir Suisse).

La démarche zurichoise montre bien à quel point les autorités politiques elles-mêmes sont parties prenantes à ce climat de mise au pas des médias (d'où, pour le cas particulier de la SSR, l'importance cruciale du dernier arrêté du Tribunal fédéral la libérant en quelque sorte de la tutelle juridique exclusive du Conseil fédéral).